

Paris, le 4 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DOCUMENT PROMOTIONNEL A DESTINATION DES INVESTISSEURS
PROFESSIONNELS ET NON-PROFESSIONNELS AU SENS DE LA DIRECTIVE MIF II

La Française se mobilise aux côtés de la Fondation des Hôpitaux

La Française mène une démarche de mécénat socialement responsable et transparente. Elle apporte ainsi son soutien à la Fondation des Hôpitaux pour la deuxième année consécutive avec un don de près de 24 000 €. Ce don viendra soutenir les programmes animés par la Fondation et ayant pour vocation à améliorer le quotidien des seniors.

Groupe de gestion multi-spécialiste, La Française s'est engagé à reverser chaque année une partie de ses commissions de souscriptions perçues sur la Société Civile de Placement Immobilier (SCPI) à fonds de partage LF Avenir Santé à une association reconnue d'utilité publique. Ainsi, chaque nouvelle souscription de part de LF Avenir Santé permet au groupe de verser un don à la Fondation des Hôpitaux.

Jérôme Valade, Directeur du Pôle Immobilier de Santé de La Française REM a commenté : « Le vieillissement de la population, associé à une espérance de vie plus longue, est une tendance à long terme observée dans toute l'Europe. Avec elle, on doit s'attendre à une nouvelle demande pour des solutions de prise en charge adaptées. La Fondation est au cœur de cette évolution et œuvre en faveur des nouveaux besoins. Nous sommes ravis de pouvoir apporter notre aide à la réalisation de leurs projets. »

Marion CINALLI, Directrice générale de la Fondation des Hôpitaux a conclu : « Grâce au programme « personnes âgées » de 2023, 322 nouveaux projets verront le jour pour améliorer le quotidien de ces personnes : accueil, confort, tiers lieux, mobilité douce, proximité urbaine, activités intergénérationnelles, dispositifs numériques, ... Le vieillissement de la population est un défi auquel nous nous devons de répondre. Pour ce faire, la contribution de tous nos donateurs et mécènes, nous est indispensable. »



*Depuis sa création en 1989, la **Fondation des Hôpitaux** accompagne les établissements de santé, leurs personnels et les patients vulnérables. En plus de trente ans, la Fondation a ainsi contribué à la réalisation de plus de 17 000 projets.*

*La **SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé**, classifiée Article 8 selon le règlement Disclosure et labellisée ISR, s'engage dans la lutte contre le manque d'infrastructures de santé ou médico-sociales et dans l'accompagnement de la prise en charge qualitative des patients. Au sein d'un secteur en pleine mutation, LF Avenir Santé sélectionne les actifs médico-sociaux en adéquation*

avec les nouveaux besoins générationnels, et les besoins d'accès aux soins en forte croissance de la population.

LF Avenir Santé est labellisée ISR.

Risques Associés : Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée par la Société de gestion est de 9 ans. Comme tout investissement, l'immobilier physique (bureaux, résidences gérées, EHPAD, cliniques, laboratoires, locaux commerciaux, locaux d'activités, entrepôts, etc.) présente des risques : risque de perte en capital, absence de rentabilité potentielle ou perte de valeur. La SCPI peut recourir à l'endettement. La SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

Le Label ISR, créé par le Ministère de l'Economie et des Finances, constitue un repère unique pour les épargnants voulant participer à une économie durable.

Le Label ISR est décerné pour une période de trois ans et les fonds labellisés sont contrôlés sur une base annuelle. L'attribution du label permet de confirmer le niveau élevé d'engagement et de transparence de la société de gestion La Française Real Estate Managers et de sa SCPI.

Le Label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. (www.lelabelisr.fr)

À propos de La Française

Les changements majeurs liés aux défis environnementaux et sociétaux sont autant d'opportunités de considérer l'avenir. Identifier les moteurs du changement et comprendre la manière dont ils façonneront la croissance mondiale et, en définitive, influenceront la performance à long terme des actifs financiers et immobiliers est au cœur de la mission de La Française. C'est dans cet esprit que le gestionnaire d'actifs forge ses convictions d'investissement et conçoit sa mission.

Le groupe utilise sa capacité d'innovation et sa technologie centrée sur le client pour concevoir des solutions d'investissement faisant le lien entre performance et durabilité.

Organisé autour des 2 piliers que sont les « actifs financiers » et les « actifs immobiliers », le groupe La Française est au service d'une clientèle institutionnelle et patrimoniale en France et à l'international.

La Française gère plus de 45 milliards d'euros d'actifs à travers ses implantations à Paris, Francfort, Hambourg, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, Séoul et Singapour. (31/12/2023)

La Française est une société membre de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui bénéficie des notations à long terme A+/Aa3/AA- de S&P (11/2023), Moody's (07/2023) et Fitch (10/2023).

Contact La Française :

La Française :

Pascale Cheynet: +33 1 43 12 64 25 | pcheynet@la-francaise.com

Debbie Marty : +33 1 44 56 42 24 | debmarty@la-francaise.com

Steele and Holt pour La Française :

Manon Camescasse + 33 6 42 01 56 47 | manon@steeleandholt.com

Avertissement

Publié par La Française AM Finance Services, dont le siège social est situé au 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société réglementée par l'Autorité de Contrôle Prudenciel en tant que prestataire de services d'investissement sous le numéro 18673 X, société affiliée de La Française.

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter par e-mail le Service Réclamations à l'adresse suivante : reclamations-clients@la-francaise.com

La politique de traitement des demandes d'informations ou des réclamations clients du Groupe La Française est disponible : [Politique_de_traitement_des_reclamations.pdf](#) (la-francaise.com)

La commercialisation de la SCPI peut être arrêtée à tout moment par la société de gestion et ou le commercialisateur.

La société de gestion de portefeuille La Française Real Estate Managers (399 922 699 R.C.S. Paris/128 Bld Raspail, 75006 Paris), a reçu l'agrément AMF N° GP-07000038 du 26 juin 2007 et l'agrément AIFM du 24/06/2014 au titre de la directive 2011/61/UE (www.amf-france.org).